Cinquante cinquième année. - N ° 202 A Vendredi 15 octobre 2021

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1739

63 – PUY-DE-DÔME

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CLERMONT-FERRAND

Ventes et cessions

415 145 028 RCS Clermont-Ferrand.
ACTUEL OPTIQUE.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 20000.00 EUR.
Adresse : Angle du 30 Boulevard de la Manliere, Et du 9 Rue de Châteaudun, 63500 Issoire.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : PROJET DE FUSION ENTRE IVO S. A. R. L. au capital de 8 000,00 Euros Siège social : 33, boulevard de la Manlière 63500 ISSOIRE 798.936.217 R. C. S. CLERMONT-FERRAND ——— ET ACTUEL OPTIQUE S. A. R. L. au capital de 20 000,00 Euros Siège social : Angle du 30, boulevard de la Manlière et du 9, rue de Châteaudun 63500 ISSOIRE 415.145.028 R. C. S. CLERMONT-FERRAND ——— Avis de projet de fusion 1 - Fusion par voie d'absorption par la Société IVO de la Société ACTUEL OPTIQUE. 2 - Evaluation de l'actif et du passif de la Société ACTUEL OPTIQUE dont la transmission à la Société IVO est prévue : - Actif : 160 382,58 Euros, - Passif : 38 542,04 Euros. 3 - La société IVO étant propriétaire de la totalité des 500 parts sociales de la société 707 OPTIC, aucun rapport d'échange des droits sociaux n'interviendra et il ne sera constaté aucune augmentation de capital en rémunération des apports effectués. 4 - Aucune prime de fusion n'est prévue. 5 - Le projet de fusion a été établi en date du 21/06/2021 et a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de de CLERMONT-FERRAND au nom des deux Sociétés le 13/10/2021..